

BEAUX-ARTS DE PARIS

**TAXE  
D'APPRENTISSAGE  
2026**



Clémence Gbonon, diplômée 2024, atelier Perramant © Beaux-Arts de Paris



# UNE ÉCOLE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

## UNE FORMATION D'EXCELLENCE

Les Beaux-Arts de Paris sont à la fois un lieu de formation et d'expérimentations artistiques, d'expositions et de conservation de collections historiques et contemporaines, et une maison d'édition. Placée sous la tutelle du ministère de la Culture, l'École a pour vocation première de former des artistes de haut niveau. Elle est fondée sur le travail en atelier, sous la conduite d'artistes de renom. Cette pratique est complétée par une palette d'enseignements théoriques et techniques.

Inscrivant le parcours des jeunes artistes dans une dimension européenne et internationale, l'institution compte soixante accords avec les plus prestigieuses écoles d'art dans le monde.

L'École mène également une politique de soutien aux jeunes artistes diplômés au travers de bourses, prix, résidences et expositions, rendue possible par des partenaires.

La classe préparatoire publique intégrée, Via Ferrata, forme une cinquantaine d'élèves issus de la diversité aux concours d'entrée aux écoles d'art (95 % de taux de réussite).

Les Beaux-Arts de Paris sont partenaires de l'université PSL (Paris Sciences & Lettres), un regroupement de 25 établissements prestigieux de la capitale.

## SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS ET SAINT-OUEN-SUR-SEINE

L'institution se déploie sur deux sites. À Saint-Germain-des-Prés, sur deux hectares, elle comprend de nombreux ateliers, quatre amphithéâtres, une bibliothèque spécialisée en art contemporain ainsi que deux espaces d'exposition.

À Saint-Ouen-sur-Seine, dans le quartier des Puces, un espace de plus de mille mètres carrés abrite les ateliers et pratiques de taille, modelage, moulage, forge, matériaux composites et céramique. Hébergé dans un ancien bâtiment industriel, le site permet de développer des projets de grande envergure et accueille également la classe préparatoire Via Ferrata.

## UNE COLLECTION REMARQUABLE

Héritière des Académies royales de peinture et de sculpture, l'École nationale supérieure des Beaux-Arts abrite de riches collections avec plus de 450 000 œuvres, dont la deuxième collection de dessins après celle du musée du Louvre, enrichies régulièrement de nouvelles acquisitions. Elles sont le fruit de donations historiques des artistes et enseignants ou de généreux collectionneurs, soucieux de transmettre aux futures générations d'artistes des ensembles d'œuvres importantes.

## UNE PROGRAMMATION CULTURELLE AMBITIEUSE

Résolument vivante, lieu d'échange et de transmission, l'École propose une programmation culturelle particulièrement riche. Ouverte sur l'ensemble des disciplines artistiques, elle permet aux étudiantes et étudiants d'assister à des rencontres faisant intervenir des personnalités du monde culturel. Plusieurs expositions sont par ailleurs organisées durant l'année, mettant en valeur tant la collection muséale que la création contemporaine.



Rentrée de Via Ferrata, septembre 2025 © Hugo Aymar

**642**

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

**81**

DIPLÔMÉES ET DIPLÔMÉS DONT 24 FÉLICITÉES ET FÉLICITÉS

**23,5 %**

D'ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

**22 %**

D'ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS BOURSIERS

**48**

ÉLÈVES VIA FERRATA (CLASSE PRÉPARATOIRE)

**30**

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN FILIÈRE PROFESSIONNALISANTE

**17**

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DU PROGRAMME HÉRODOTE  
(ARTISTES EXILÉS ISSUS D'UNE FORMATION EN ART)

**33**

CONFÉRENCES ET RENCONTRES

**34**

ATELIERS SOUS LA RESPONSABILITÉ D'ARTISTES-ENSEIGNANTS

**9**

ATELIERS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUES



# LA TAXE D'APPRENTISSAGE

## DEVENEZ PARTENAIRE DES BEAUX-ARTS DE PARIS

En affectant une partie de votre taxe d'apprentissage aux Beaux-Arts de Paris, votre entreprise intègre un cercle privilégié de partenaires engagés dans le développement des talents artistiques de demain.

Ce partenariat vous ouvre un accès au cœur d'une grande école d'art avec autant d'opportunités pour enrichir votre réseau et affirmer votre engagement culturel.

## SOUTENEZ LE FUTUR DES JEUNES ARTISTES

L'apport de votre entreprise est essentiel !

L'École nationale supérieure des Beaux-Arts a besoin de vous pour perpétuer ses enseignements et pratiques artistiques à un niveau d'excellence et de conserver sa place de premier plan sur la scène internationale.

**En 2025**, votre soutien a permis de financer l'acquisition de nouveaux matériels spécialisés dans les ateliers techniques de Saint-Ouen-sur-Seine (forge, céramique et matériaux composites).

**En 2026**, la taxe d'apprentissage sera mise à profit pour moderniser et équiper l'atelier de travail du bois du site de Saint-Germain-des-Prés, et pour poursuivre le renforcement du matériel de l'atelier de forge sur le site de Saint-Ouen-sur-Seine, site amené à s'agrandir, notamment avec la mise en place d'un espace d'expositions pédagogiques.

# MODE D'EMPLOI

## QUI EST ASSUJETTI ?

La taxe d'apprentissage est un impôt versé par tout employeur pour financer les formations technologiques et professionnelles d'établissements d'enseignement supérieur agréés. Chaque employeur est libre de choisir une part de cette taxe (0,09 % de sa masse salariale), pour l'établissement bénéficiaire.

Dorénavant, les associations, organismes, fondations, fonds de dotation, congrégations et syndicats à but non lucratif sont aussi soumis à la taxe d'apprentissage.

## COMMENT PROCÉDER ?

1

Rendez vous sur la plateforme SOLTéA, [www.soltea.education.gouv.fr](http://www.soltea.education.gouv.fr) puis sur l'onglet employeur :

- 1<sup>ère</sup> période de répartition : du 26 mai au 21 août 2026.
- 2<sup>e</sup> période de répartition : du 3 septembre au 21 octobre 2026.

L'École est référencée par les informations suivantes :  
Beaux-Arts de Paris

**SIRET 197 536 675 000 14**  
**Code UAI 07 53 66 7D**  
**Code RNCP 35576**

2

Une fois les Beaux-Arts de Paris sélectionnés, indiquez la part affectée à l'École.

Le montant est collecté par l'Urssaf via la déclaration sociale nominative (DSN) en mai 2026 exigible au titre de l'exercice de 2025. Cette part sera reversée à l'École en juillet et en novembre 2026.



# CONTACTS

## Service communication, mécénat et partenariats

### Fabienne Grolière

Responsable du mécénat et du développement des ressources propres  
fabienne.groliere@beauxartsparis.fr

### Fanny Decoopman

Chargée de développement  
fanny.decoopman@beauxartsparis.fr  
01 47 03 52 36

Rendez-vous sur **SOLTéA** !  
[www.soltea.education.gouv.fr](http://www.soltea.education.gouv.fr)

# MERCI

## AUX ENTREPRISES QUI SE SONT ENGAGÉES À NOS CÔTÉS EN 2025 !

2021 Design  
4 F International  
Acte 2  
Adenium Environnement  
Adm Invest  
agnès b.  
Alma Pabieda  
Anger Antiquités  
Antiquités Le Doré  
Antoine De Macedo Horloger  
Art & Caractère  
Atelier Franck Mangon  
BETC  
Bonnet & Fils  
Chassitech  
Compagnie Française de l'orient et de la  
Chine  
CSI Leasing  
Deja Link  
Diptyque  
Domaine Du Muy  
DS Arts et Antiquités  
Emerige  
Esquisse  
Eva Albarran & Co  
Flos  
Fondation Le Corbusier  
Galerie 1900-2000  
Galerie Bert  
Galerie Christophe Gaillard  
Galerie des Modernes  
Galerie Gagosian  
Galerie Georges-Philippe & Nathalie Vallois  
Galerie Imane Farès  
Galerie Kamel Mennour  
Galerie Loevenbruck  
Galerie La Forest Divonne  
Galerie Louis Carré & Cie  
Galerie Mitterrand  
Galerie Tamenaga  
Galerie Thaddaeus Ropac  
Galleria Continua  
Garie Kevorkian  
Hermès  
Info-Industries  
Inrap  
Intertalent  
JCDecaux  
JFS Architectes  
Larcher  
L'Atlas, galerie Des Mondes  
Le Studyo  
Monnaie De Paris  
Mostra  
Oria  
pal project  
Palais de Tokyo  
Point Parole  
Popolo  
Poterie Jamet  
Rmn - Grand Palais  
Sagoo  
Sennelier  
Sequoia Propreté  
Silver Linings Arts  
STIPA  
Thierry Ferrand  
We Do Not Work Alone  
Zaatar Libanais

